

# E FOOT 38

PV N° 356



*du jeudi 14 Septembre 2017*



## SAISON 2017-2018

**Journal officiel du District de l'Isère de Football**



L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

**LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE**

# Table des Matières

## Cette Semaine :

<b>SECRETARIAT ADMINISTRATIF .....</b>	<b>3</b>
<b>COMMISSION D'APPEL .....</b>	<b>5</b>
<b>COMMISSION DES ARBITRES .....</b>	<b>6</b>
<b>COMMISSION DELEGATIONS.....</b>	<b>8</b>
<b>COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION ..</b>	<b>10</b>
<b>COMMISSION FOOT ENTREPRISE.....</b>	<b>11</b>
<b>COMMISSION FUTSAL .....</b>	<b>11</b>
<b>COMMISSION DES REGLEMENTS.....</b>	<b>13</b>
<b>COMMISSION SPORTIVE .....</b>	<b>17</b>
<b>STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS .....</b>	<b>20</b>
<b>COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE....</b>	<b>22</b>
<b>COMMISSION TECHNIQUE .....</b>	<b>23</b>
<b>COMMISSION FEMININES .....</b>	<b>30</b>

## COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN  
38360 SASSENAGE  
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62  
EMAIL : district@isere.fff.fr



APPEL	04 76 26 87 72
ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

## NOS PARTENAIRES



# S SECRETARIAT ADMINISTRATIF

**MARDI 12 SEPTEMBRE 2017**

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	<a href="mailto:district@isere.fff.fr">district@isere.fff.fr</a>
PRESIDENT	<a href="mailto:president@isere.fff.fr">president@isere.fff.fr</a>
VICE PRESIDENT DELEGUE	<a href="mailto:herve.giroud-garampon@isere.fff.fr">herve.giroud-garampon@isere.fff.fr</a>
TRESORIER	<a href="mailto:tresorier@isere.fff.fr">tresorier@isere.fff.fr</a>
COMPTABILITE	<a href="mailto:comptabilite@isere.fff.fr">comptabilite@isere.fff.fr</a>
SECRETAIRE GENERAL	<a href="mailto:secretaire-general@isere.fff.fr">secretaire-general@isere.fff.fr</a>
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	<a href="mailto:elisabeth.belot@isere.fff.fr">elisabeth.belot@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	<a href="mailto:thomas.bartolini@isere.fff.fr">thomas.bartolini@isere.fff.fr</a>
EDUCATEUR SPORTIF	<a href="mailto:david.cazanove@isere.fff.fr">david.cazanove@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	<a href="mailto:jeremy.hugonnard@isere.fff.fr">jeremy.hugonnard@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	<a href="mailto:nicolas.brotons@isere.fff.fr">nicolas.brotons@isere.fff.fr</a>

E-mails Commissions	
APPEL	<a href="mailto:appel@isere.fff.fr">appel@isere.fff.fr</a>
ARBITRES	<a href="mailto:arbitres@isere.fff.fr">arbitres@isere.fff.fr</a>
DELEGATIONS	<a href="mailto:delegations@isere.fff.fr">delegations@isere.fff.fr</a>
DISCIPLINE	<a href="mailto:discipline@isere.fff.fr">discipline@isere.fff.fr</a>
FOOT ENTREPRISE	<a href="mailto:foot-entreprise@isere.fff.fr">foot-entreprise@isere.fff.fr</a>
FUTSAL	<a href="mailto:futsal@isere.fff.fr">futsal@isere.fff.fr</a>
SPORTIVE	<a href="mailto:sportive@isere.fff.fr">sportive@isere.fff.fr</a>
TERRAINS	<a href="mailto:terrains@isere.fff.fr">terrains@isere.fff.fr</a>
FEMININES	<a href="mailto:feminines@isere.fff.fr">feminines@isere.fff.fr</a>

**Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.**



## TRESORERIE

### RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION –DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

**Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.**

### LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 15 JUIN 2017 (Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

#### **Art 17-4 R.G. du D.I.F – Situation du Club en début de saison :**

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixée par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

563927 MAHORAISE  
580788 AJFC  
590492 ETOILE FUTSAL FONTAINE (sous réserve d'encaissement)  
614499 COMMUNAUX SMH  
663904 ASIG  
681566 PLANET PHONE 38  
848046 RIVOIS FUTSAL (sous réserve d'encaissement)

### LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 17 JUILLET 2017 (Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

#### **Art 17-4 R.G. du D.I.F – Situation du Club en début de saison :**

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixée par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

552916 LA MAISON DES HABITANTS  
553080 TURCS DE MOIRANS  
581501 O. DE VILLEFONTAINE (sous réserve d'encaissement)  
581943 A.S. TURQUOISE



## CORRESPONDANCES

CORRESPONDANCES

### TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

**DISCIPLINE :** BIZONNES

**APPEL :** HOCINE H (2)

**REGLEMENTS :** CREYS MORESTEL – JARRIE CHAMP – VOREPPE – EG2F – ST GEORGES DE COMMIERS – FC2A – BALMES NORD ISERE – VALLEE DE LA GRESSE – VAREZE – ARTAS CHARANTONNAY – SASSENAGE – MANIVAL – FC2A – JARRIE CHAMP – VALONDRAS.

# COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72 – mardi à partir de 16 H.

## REUNION DU MARDI 12/09/2017

Président : M. VACHETTA.

Présents : A.SECCO (secrétaire), J. LOUIS, G.BISERTA, V. SCARPA, J-M.KODJADJANIAN, Y. DUTCKOWSKI.

### CONVOCATION

**DOSSIER N° 1 - PROCEDURE D'URGENCE** : Appel de Mr HOCINE Halime de la décision de la commission départementale des arbitres prise le 31/08/2017 envoyée par courrier recommandé le 04/09/2017.

L'audition aura lieu le Mardi 19/09/2017 à 19h30.

Les personnes convoquées le seront par voie de courrier électronique AR.

Le Président  
VACHETTA Michel

Le Secrétaire  
SECCO André



## COMMISSION DES ARBITRES

### Permanence du Mardi 12 Septembre 2017

Président : A. SERVE  
CTDA : N. BROTONS  
Secrétariat : P. CALUORI  
Présents : KODJAJANIAN JM. CHARLES J. SABATINO J.

#### **ATTENTION : Note aux arbitres SENIORS / JEUNES RATTRAPAGE STAGE**

Le 11 Novembre 2017 de 7H45 à 12H30

Lieu : Complexe Colette BESSON  
274 Route des Bethanies  
38430 MOIRANS

Présence obligatoire des ARBITRES ABSENTS le Samedi 09 Septembre 2017, ainsi que les arbitres ayant échoué le test physique ou n'ayant pas effectué le test pour différentes raisons

#### **DOSSIER ARBITRES 2017/2018 :**

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2017/2018 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2017/2018).

#### **MESSAGE IMPORTANT**

#### **COMMISSION MEDICALE ET COMMISSION DES ARBITRES**

Nouveau principe : un certificat médical est valable 3 saisons\* (\*sous réserve de respecter certaines conditions)  
Licenciés concernés : Les joueurs amateurs, Les dirigeants (sauf dans le cas où la Ligue ne réclame pas le certificat médical)

**Licenciés non concernés** Les joueurs sous-contrats (professionnel, fédéral, élite, stagiaire, aspirant, apprenti) Les entraîneurs (Technique régional, Technique National, Educateur Fédéral, Animateur Fédéral) **Les arbitres**

**Dossiers médicaux des arbitres : Message à destination des arbitres qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur visite médicale.**

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2017/2018.

Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier.

De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

\* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.



\* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

\* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.

Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

### **CONTACTS COMMISSION :**

#### **Président :**

**André SERVE** Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : [andre.serve@free.fr](mailto:andre.serve@free.fr)

#### **Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :**

**Nicolas BROTONS** Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : [nicolas.brotons@isere.fff.fr](mailto:nicolas.brotons@isere.fff.fr)

Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

#### **Désignateur arbitres adultes :**

**Albert BROUTY** Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : [albertbrouty@aol.com](mailto:albertbrouty@aol.com)

#### **Désignateur jeunes arbitres :**

**Eric FIARD** Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : [veyet.fiard@yahoo.fr](mailto:veyet.fiard@yahoo.fr)

#### **Désignateur Observateurs :**

**Jean-Marie KODJADJANIAN** Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : [jmarie.kodja@yahoo.fr](mailto:jmarie.kodja@yahoo.fr)

#### **Désignateur Futsal et Foot Entreprises :**

**Fernand RODRIGUES** Port. District : 07 85 98 74 44 / Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : [fernandrodrigues21@gmail.com](mailto:fernandrodrigues21@gmail.com)

**Correspondant Trésorerie : José VELOSO** Port. : 07 87 55 57 16 – Mail : [jose-veloso@wanadoo.fr](mailto:jose-veloso@wanadoo.fr)

Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE  
KRISTO Dimitri (CDA) 06 37 97 88 14

Secteur NORD-ISERE  
MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur VOIRON / ST MARCELLIN  
BROUTY Albert (CDA) 06 31 79 46 91

Secteur BIEVRE-VALLOIRE  
SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07



PV N° 356 **JEUDI 14 SEPTEMBRE 2017**

## **COURRIERS DIVERS :**

FFF /FOOT 2000 : Indisponibilités, lu et noté  
District de LYON et du RHONE : Remerciement de la CDA  
District DRÔME /ARDECHE : Remerciement de la CDA

## **COURRIERS Clubs :**

A.S OYEU : L'intéressé est bien inscrit dans la formation indiquée  
AS SAINT ANDRE le GAZ : Le Président de la CDA, à pris contact avec vous.

## **COURRIERS ARBITRES**

Mr OMIR Fouad : lu et noté  
Mr LALO Aboubaker : Lu et noté  
Mr HALIME Hocine : Pris note  
Mr DJOUDER Mourad : Demande transmise au désignateur compétent  
Mr BEDAR Nadir : Demande transmise au désignateur compétent

**ATTENTION  
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES  
T'ES SUR LA TOUCHE  
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

## **C**OMMISSION DELEGATIONS

### **REUNION DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2017**

**PRESIDENT :** CICERON FABIEN      Portable : 06.33.54.57.25

**PRESENTS :** BOULORD JEAN MARC, MONTMAYEUR MARC

**EXCUSE :** DENECHERE GILLES

**Permanence Commission :** 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

**E-mail :** [delegations@isere.fff.fr](mailto:delegations@isere.fff.fr)

### **DEMANDE DE DELEGUES**

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.  
Aucune autre demande ne sera prise en compte.

**Pour le championnat :** la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

**Pour les coupes :** la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

### **Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :**

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer: L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District **DOCUMENTS**, Trombinoscope des Délégués 2016-2017.

**Communication pour les délégués :**

Les délégués qui sont en Seniors D1 et Seniors D2 doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux ».

**Indisponibilités :** BUOSI Bernard

VACHETTA Michel	Du	26/10/2017	au	08/11/2017
BLANCHEFLEUR Bernard	Du	03/09/2017	au	02/10/2017
AHMED HEZAM Zine	Du	22/09/2017	au	25/09/2017
BUOSI Bernard	Du	17/09/2017 30/09/2017	au	18/09/2017 30/09/2017

**DESIGNATIONS :**

<b>Samedi 16 Septembre</b>				
<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
U17_D1	GROUPEMENT SUD DAUPHINE	CROLLES	DUTCKOWSKI Yoan	Frais aux Deux Clubs
D1	CHARVIEU 2	ISLE D'ABEAU	COTTIER Raphael	Caisse de péréquation
<b>Dimanche 17 Septembre</b>				
<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
D1	CÔTE SAINT ANDRE 2	SASSENAGE	BOULORD Jean Marc	Caisse de péréquation
D1	SAINT ANDRE LE GAZ	VALLEE DE GRESSE 2	BUOSI Bernard	Caisse de péréquation
D1	FC2A	VILLENEUVE	GUEDOJAR Ridha	Caisse de péréquation
D2 B	SAINT CASSIEN	LA MURETTE	MORE Claude	Caisse de péréquation
D3 C	BEAUREPAIRE	FORMAFOOT	HUGOT Daniel	Caisse de Péréquation



## Samedi 16 Septembre

Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
U19 D2	EYBENS 2	MISTRAL	DENECHERE Gilles	Frais au Club d'Eybens

## Dimanche 24 Septembre

Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
Coupe Isère Réserve	LES AVENIERES 2	VEZERONCE 2	BECHET Patrice	Frais aux Deux Clubs

## COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

### Réunion Commission du 12 Septembre 2017

**Présents** : MALLET, GIROUD-GARAMPON, BERT, MONTMAYEUR

#### RECIDIVE CLUBS

Tableau à jour au PV 353 est sur le site du district.

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

#### DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

**Les listes seront validées et donc prises en compte dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée. Les vignettes papier n'existent plus et la validation de votre liste sera publiée par le seul PV.**

**Listes validées au 12 septembre** : Four, St Hilaire de la Cote, Asieg, Entente Foot Etangs, Ver sau, Domarin, Vinay

Listes non validées : Beauvoir Royas, Miribel

## COMMISSION FOOT ENTREPRISE

### REUNION DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2017

**Présents** : Farid EL MASSOUDI, Xavier ROCHETTE, Patrick MONIER.

#### **SAISON 2017-2018**

**Foot à 8** : Les Commissions Sportive et Foot Entreprise se sont réunies les 11/07/2017 et 22/08/2017 et ont décidé de fusionner les championnats foot à 8 en semaine et foot à 8 entreprise. Toutes les équipes concernées participeront ainsi à un seul championnat commun, plus attractif et hétérogène. Les compétitions foot à 8 seront gérées par la commission Foot Entreprise.

**Foot à 8 et à 11** : Les modalités d'inscriptions restent inchangées. Les inscriptions se font via Footclubs (entreprise à 11 D1 phase 1, entreprise à 8 D1 phase 1), ou éventuellement par la messagerie officielle du club.

#### **REUNION**

La réunion d'avant-saison s'est déroulée ce **mardi 12 septembre 2017 à 19h00** au siège du District. Le compte-rendu paraîtra dans le prochain PV.

#### **RAPPEL**

**Certificat médical pour les renouvellements de licences** : le certificat médical fourni en 2016-2017 reste valable pour la saison 2017-2018 à condition de répondre à l'auto-questionnaire (URL : <https://www.fff.fr/e/l/qs-li.pdf>).

## COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

### REUNION DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2017

**Présents (e)** : LOUIS J, CARRETERO C, M.J MUFFAT.

La Commission Futsal rappelle aux clubs  
qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous



Adresse mail de la commission : [futsal@isere.fff.fr](mailto:futsal@isere.fff.fr)

Coordonnée du Responsable Championnat Séniors : CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

#### **INFO :**

Pour rappel : Championnat D1 Futsal et D2 Futsal : la date indiquée sur le calendrier prévisionnel est la date limite d'une journée de championnat (une journée de championnat se déroule du lundi au dimanche de la date limite indiquée).



## **COUPES DEPARTEMENTALES FUTSAL U13, U15, U17 ET FEMININES SENIORS :**

Les week-ends réservés pour cette compétition sont les week-ends du 07/01, 14/01 et 21/01/2018. Les finales départementales se dérouleront pendant les vacances de Février.

Le club de futsal « ESPOIR FUTSAL 38 » à St Alban de Roche, met son gymnase à notre disposition pour le week-end du 13,14/01/2018.

Toutes les équipes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire auprès du DIF.

## **NOUVELLES APPELLATIONS POUR LES CHAMPIONNATS FUTSAL DE DISTRICT POUR LA SAISON 2017/2018 :**

**D1 Futsal (Excellence)**

**D2 Futsal (Promotion d'Excellence)**

**Futsal D1 : Reprise du championnat semaine 37 soit au plus tard, le 17/09/2017.**

Date limite d'inscription fixée au Lundi 28/08/2017 par l'intermédiaire de FOOTCLUBS.

Les équipes qui ne sont pas en règle ou inscription non validée à la date limite seront engagées au niveau le plus bas si l'effectif de la poule le permet.

- Pont de Claix Futsal 2. (faire parvenir au DIF l'AOP de votre gymnase).
- L'Isle d'Abeau Futsal 1. (faire parvenir au DIF l'AOP de votre gymnase).
- L'Arbre de Vie 1. (faire parvenir au DIF l'AOP de votre gymnase).
- Mistral Grenoble 1.
- Seyssinet A.C 1. (faire parvenir au DIF l'AOP de votre gymnase).
- Espoir Futsal 38 1.
- Vie et Partage 2. (faire parvenir au DIF l'AOP de votre gymnase).
- J.O.G.A 2.
- R.C. Virieu Futsal 1.
- R.C.Alpin Futsal 2.

### **Journée 1 :**

A jouer au plus tard le 17/09/2017

Espoir Futsal 38 / Futsal Isle d'Abeau 1 : Le samedi 16/09 à 19h30 (gymnase St Alban de roche, St Alban de Roche).

Futsal Pont de Claix 2 / JOGA 2 : Le samedi 16/09 à 20h00 (gymnase Victor Hugo, Pont de claix).

L'Arbre de Vie 1 / Mistral Grenoble 1 : Le samedi 16/09 à 14h00 (gymnase COSEC, Bourgoin Jallieu).

R.C Virieu Futsal 1 / Seyssinet Ac 1 : Le samedi 16/09 à 20h00 (Halle des sports, Virieu)

Vie et partage 2 / R.C Alpin 2 : Le samedi 16/09 à 18h00 (gymnase Croix de Verrine, Grenoble).

**Pour la suite du championnat, vous devrez consulter « footclubs » ou le site du DIF pour connaître les rencontres.**

**POUR RAPPEL, TOUTES MODIFICATIONS CONCERNANT LES RENCONTRES DOIVENT NOUS ETRE COMMUNIQUEES AU MOINS 15 JOURS A L'AVANCE PAR MAIL ET ETRE EN ACCORD AVEC LE CLUB ADVERSE.**

**Futsal D2 : Suite à l'inscription tardive de nouvelles équipes, le championnat ne débutera pas avant la semaine 39 (au plus tard le 01/10/2017).**

**LA GRINTA** : en attente des documents manquants pour l'affiliation.

**Poule A :**

- Pays Voironnais Futsal 2
- Etoile Futsal Club Fontaine 1 (sous réserve de trésorerie)
- Arbre de Vie 2
- A.S Domarin 1
- Futsal Club de l'Isle d'Abeau 2
- Racing Club Virieu Futsal 2
- Olympique Nord Dauphiné 1 (faire parvenir au DIF l'AOP de votre gymnase).
- Exempt

**Poule B :**

- Pays Voironnais Futsal 3
- Nuxerete Foot Salle 38 1 (faire parvenir au DIF l'AOP de votre gymnase)
- JOGA 3
- Futsal des Géants 1 (faire parvenir au DIF l'AOP de votre gymnase).
- Club Martinérois Futsal 2 (sous réserve de trésorerie et d'engagement sur FOOT 2000).
- Futsal O. Rivois 1
- Exempt
- Etoile Futsal Club Fontaine 2 (sous réserve de trésorerie)

## COMMISSION DES REGLEMENTS

### REUNION DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2017

Présents : MM. BONO, BOULORD, CHAMBARD, GALLIN, HUGOT, PINEAU, REPELLIN, ROBIN, SEGHIER, VITTONÉ.

Excusé: M. ODIOT

#### DEROGATION

La Commission,

1 / rappelle qu'il résulte de la jurisprudence administrative, mais également du simple bon sens, que le district a l'obligation de respecter les dispositions réglementaires qu'il a édictées,

- il n'est possible d'accorder une dérogation à des dispositions réglementaires que si la possibilité d'y déroger est expressément prévue par le Règlement et accorder une dérogation, dans des conditions qui seraient donc irrégulières, exposerait l'organisme mais également le club bénéficiaire, à des recours de la part de clubs tiers justifiant d'un intérêt à agir, ce qui mettrait en péril le déroulement normal des compétitions.

#### COURRIERS

**EG2F / CROLLES BERNIN** : dossier ententes incomplet (catégories et effectifs non mentionnés). Merci de le compléter.

**JARRIE CHAMP** : voir parution PV concernant le statut de l'arbitrage.

**ISLE D'ABEAU** : la commission ne peut donner une réponse positive à votre demande.

**Art 21-2.c – Championnats D1 :**

Obligations concernant l'éducateur :

Les clubs de cette division doivent s'assurer des services d'un éducateur titulaire au minimum du diplôme CFF3 (ou de ses anciennes appellations). L'inscrire sur footclubs et transmettre par la boîte mail à la commission des



règlements, et le désigner avant le 1<sup>er</sup> match de championnat.

Les clubs accédant à cette division peuvent être autorisés, sur demande auprès du District, à ne pas utiliser durant la première saison d'accession **les services d'un éducateur diplômé, mais de l'éducateur qui a fait monter l'équipe.** Cette dérogation n'est valable qu'une saison.

**O. VILLEFONTAINE : la commission ne peut donner une réponse positive à votre demande.**

**A.S. MARTINEROIS** : impossible de jouer dans deux clubs « libres »

Article – 64 des R.G. de la F.F.F. :

c) cas de double licence « Joueur » : détention régulière, dans le même club ou dans deux clubs différents, de deux licences « Joueur » de pratiques différentes (Libre, Football d'Entreprise, Loisir, Futsal) au maximum, sauf si elles ouvrent le droit à la participation à deux championnats nationaux différents.

## ENTENTES

Article 2 - Ententes entre clubs / REGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNES DISTRICT DE L'ISERE /

2-1 - Afin de permettre la pratique du football au plus grand nombre de jeunes joueurs possible et de remédier aux difficultés rencontrées par certains clubs pour constituer, dans une catégorie donnée, une équipe complète, le statut fédéral des jeunes a donné aux Ligues Régionales la possibilité d'autoriser la création d'ententes entre deux ou plusieurs clubs dans toutes les catégories de jeunes (garçons et féminines).

Le Comité de Direction de la LAURAFoot a fixé ainsi qu'il suit les modalités de ces «Ententes».

La demande sera adressée au District concerné et devra comporter :

1. L'accord écrit de chaque club.
2. La ou les catégories d'âge pour lesquelles l'Entente est demandée.
3. La désignation du club responsable, seul reconnu pour la gestion sportive de l'Entente.
4. Les raisons précises nécessitant la création de cette Entente.

L'autorisation ne sera donnée que pour une seule saison.

Les Ententes ne peuvent participer qu'au seul championnat de District et sont soumises aux mêmes obligations financières que les équipes de clubs. **Toutefois, ces équipes ne pourront pas évoluer au niveau D1 de leur catégorie.**

Par raisons précises nécessitant la création de cette Entente, il faut entendre que les clubs n'ont pas l'effectif suffisant.

### SENIORS (D6)

N°	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club gestionnaire
38	VALONDRAS	VIRIEU		VALONDRAS
39	F.C. LIERS	LE MOTTIER		F.C. LIERS

### U19

N°	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club gestionnaire
1	O. COMMELLE	F.C. LIERS	Entente annulée	F.C. LIERS
3	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. LAUZES

### U17

N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
----	--------	--------	--------	-------------------

2	O. COMMELLE	F.C. LIERS		O. COMMELLE
4	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. BALMES N.I.
9	AS GRESIVAUDAN	CA GONCELIN		CA GONCELIN
13	CHABONS	OYEU	VALONDRAS/VIRIEU	STADE CHABONNAIS
23	U.S. BEAUREPAIRE	FORMAFOOT B.V.		FORMAFOOT B.V.
27	F.C. CHIRENS	A.S.L. ST CASSIEN		F.C. CHIRENS
31	E.C.B.F.	E.F.D.E		E.C.B.F.
34	M.J.C. ST HILAIRE DE LA COTE	E.S IZEAUX		M.J.C. ST HILAIRE DE LA COTE
36	VAREZE	LA SANNE ST ROMAIN SURIEU	F.C. COLLINES	VAREZE
37	ST ANTOINE	RO CLAIX		RO CLAIX

**U15**

N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
5	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. BALMES N.I.
6	O. COMMELLE	F.C. LIERS		O. COMMELLE
7	ARTAS CHARANTONNAY	BEAUVOIR		ARTAS CHARANTONNAY
8	AS GRESIVAUDAN	CA GONCELIN		AS GRESIVAUDAN
10	AS SEREZIN DE LA TOUR	AS CESSIEU		SEREZIN DE LA TOUR
14	VALONDRAS	OYEU	CHABONS/VIRIEU	AS VALONDRAS
17	FORMAFOOT BV	THODURE		FORMAFOOT BV
29	F.C. CHIRENS	A.S.L. ST CASSIEN		F.C. CHIRENS
32	E.C.B.F.	E.F.D.E		E.C.B.F.
33	M.J.C. ST HILAIRE DE LA COTE	E.S IZEAUX		M.J.C. ST HILAIRE DE LA COTE
35	C.S. FARAMANS	ST SIMEON SPORT		C.S. FARAMANS

**U13**

N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
11	AS SEREZIN DE LA TOUR	AS CESSIEU		AS CESSIEU
15	CHABONS	OYEU		STADE CHABONNAIS
18	FORMAFOOT BV	THODURE		FORMAFOOT BV
24	C.S. VIRIEU	A.S. VALONDRAS		A.S. VALONDRAS
28	F.C. CHIRENS	A.S.L. ST CASSIEN		F.C. CHIRENS



**PV N° 356 JEUDI 14 SEPTEMBRE 2017**

U10/11				
N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
12	AS SEREZIN DE LA TOUR	AS CESSIEU		AS CESSIEU
16	CHABONS	OYEU		AS OYEU
19	FORMAFOOT BV	THODURE		FORMAFOOT BV
25	C.S. VIRIEU	A.S. VALONDRAS		C.S. VIRIEU
30	F.C. CHIRENS	A.S.L. ST CASSIEN		A.S.L. ST CASSIEN

SENIORS FEMININES				
N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
21	VOUREY	VOIRON MOIRANS		VOIRON MOIRANS
26	AS SEREZIN DE LA TOUR	AS CESSIEU		AS CESSIEU

SENIORS FEMININES à 8				
N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
22	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. LAUZES

FEMININES U14 – U18				
N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
40	ST SIMEON DE BRESSIEUX	BREZINS		ST SIMEON DE BRESSIEUX

## TRESORERIE DISTRICT

### LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 15 JUIN 2017 (Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

#### Art 17-4 R.G. du D.I.F – Situation du Club en début de saison :

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

**563927 MAHORAISE**

**580788 AJFC**

**590492 ETOILE FUTSAL FONTAINE (sous réserve d'encaissement)**

**614499 COMMUNAUX SMH**

**663904 ASIG**

**681566 PLANET PHONE 38**

**848046 RIVOIS FUTSAL (sous réserve d'encaissement)**



## LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 17 JUILLET 2017 (Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

### **Art 17-4 R.G. du D.I.F – Situation du Club en début de saison :**

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

**552916 LA MAISON DES HABITANTS**

**553080 TURCS DE MOIRANS**

**581501 O. DE VILLEFONTAINE (sous réserve d'encaissement)**

**581943 A.S. TURQUOISE**

*PRESIDENT*  
Jean Marc BOULORD  
06 31 65 96 77

*SECRETAIRE*  
Lucien BONO

# COMMISSION SPORTIVE

## Réunion du 12 Septembre 2017

**Présent(e)s :** A. Brault / L. Mazzoleni / G. Bouat / D. Guillard / D. Marchal / B. Buosi / J. Chambard

**Excusés :** F. Agaci / M. Hesni / C. Maugiron

**Adresse mail de la commission :** [sportive@isere.fff.fr](mailto:sportive@isere.fff.fr)

### COMMUNICATIONS DES PLANNINGS CLUBS HORAIRE DES RENCONTRES

La commission sportive attire l'attention des clubs en particulier des dirigeants ou correspondants en charge des plannings hebdomadaires des rencontres de leurs clubs respectifs

Comme il a été présenté lors de l'AG de cet été, les dispositions suivantes ont été décidées :

1- Les modifications d'horaire, de terrain, ou de date doivent être réalisées par Footclubs. Ceci concerne toutes les catégories jusqu'au U13 garçons ou filles

2- Afin de faciliter la tâche des correspondants de club, les délais pour effectuer ces demandes de modifications ont été ramenés à 10 jours

3- Concernant par contre les rencontres seniors où le club recevant possède des installations dont l'éclairage est homologué E5, il devra respecter le délai de 2 semaines pour que le club adverse puisse s'organiser, et dans ce cas ce club adverse ne peut refuser de jouer le samedi en nocturne. Précisions en championnat l'horaire des nocturnes est 20H00, ce qui signifie qu'au cas où le club recevant souhaite jouer à un autre horaire, il ne pourra le faire qu'avec l'accord du club adverse



PV N° 356 **JEUDI 14 SEPTEMBRE 2017**

4- Concernant les horaires, principalement des compétitions de jeunes, la commission encourage vivement les clubs à consulter l'article 33 des règlements généraux du district, 8-3 des Règlements sportifs jeunes et surtout le tableau récapitulatif (mis à jour le 31/08/2017). Celui-ci se trouve sur le nouveau site internet du district à la rubrique compétition, cliquer alors dans heures officielles des rencontres ce qui donne accès à un fichier PDF récapitulant ces horaires.

5- Concernant une nouvelle modification dans la zone du 9° au 6° jour précédant une rencontre, celle-ci ne pourra se faire qu'avec l'accord du club adverse, demande à faire par les boites mail officielles

6- A partir du mardi de la semaine de la rencontre, une modification pourra se faire que sur décision de la commission sportive

7- La procédure pour procéder sur footclubs à ces demandes de modification a été communiquée aux clubs par mail et remis dans les documents de l'assemblée générale

#### **Rappel les plannings papiers ne sont pas pris en compte :**

**Planning du 16/17 septembre** : Cessieu, FC Bourgoin, Ruy, Le Bouchage, G.I. Rhodanienne, Seyssinet, O.N.Dauphiné, Cassolard, Artas Charantonnay, CVL, Cote St André, St Siméon, Pont de Claix, Vallée du Guiers

**Planning du 23/24 septembre** : (modifiable sur Footclubs jusqu'au jeudi 14 sept.) Sud Isère, Bouchage, St Siméon, Vallée du Guiers, Artas-Charantonnay, Cote St André, Seyssinet.

**Les horaires officiels demeurent ceux diffusés par le site officiel, en cas de non-respect de ces horaires les dossiers seront transmis à la commission des règlements pour suite à donner.**

Les plannings des clubs de la Ville de Grenoble sont envoyés par la ville le lundi de la semaine précédant les rencontres (J-13) et saisies par la commission, les clubs visiteurs peuvent également voir la planification dans la rubrique « terrains municipaux » du PV.

Il est rappelé aux clubs que la date limite des pré-engagements est le lundi 18 septembre. La commission souhaitant communiquer la composition des plateaux et les calendriers au plus tard le jeudi 21 Septembre. Afin de travailler sur ces calendriers dès ce lundi 18, il est nécessaire que les près-engagements tardifs soient faits ce lundi 18 avant 15H00

Merci de bien en prendre bonne note

---

### U13

---

Rappel : Date butoir des pré-engagements pour le niveau 3, le 18/09/2017

Courrier de Villefontaine transmis à la commission des règlements

**Niveau 1** : Poule E Forfait d'IZEAUX

---

### U15 A 8

---

**Courrier : VINAY** Inscription d'une équipe à 8

Date limite des pré-engagements le 18 Septembre

---

### U15 A 11

---

**Courrier : SASSENAGE** lu et noté.

Suite à l'inscription de plusieurs équipes voici les modifications des poules.



**Poule A** : Incorporer BELLEDONNE GRESIVAUDAN

**Poule B** : Incorporer ECHIROLLES 4 et VALLEE DE LA GRESSE 2

**Poule E** : Incorporer LCA FOOT 2. DOMARIN 2 passe en poule F

**Poule F** : ISERE RHODANNIENE 1 passe en poule G

**Poule G** : ISLE D'ABEAU 2 passe en poule F

**Responsable DAN MARCHAL/ tél : 062479263**

---

### U17

---

**Courriers Clubs** : Corbelin, Reventin, Varèze, Echirolles Surieux

Corbelin en inactivité pour la saison 2017/2018

Echirolles Surieux en inactivité pour la saison 2017/2018

Varèze : Dossier transmis aux règlements

Reventin : voir calendrier qui sera consultable sur le site en fin de semaine

Sassenage et le FC2A suite à la décision de la commission de discipline il vous reste encore un match de suspension de terrain il vous faut communiquer les terrains sur lesquels se disputeront vos rencontres (plus de 30km et interdiction d'inverser) à communiquer pour le 25/09 dernier délai

Responsable : BUOSI BERNARD 06/74/25/85/94

---

### U19

---

Rappel pour Eybens 2 en D2: Suite à la décision de la commission de Discipline et suite au forfait général de cette équipe la saison dernière, il vous reste toujours deux matchs de suspension de terrain, il vous faut communiquer les terrains sur lesquels se disputeront vos rencontres (plus de 30km et interdiction d'inverser)

**J1 Eybens2 / Mistral à communiquer pour le lundi 18/09 dernier délai**

**J3 Eybens 2 / Echirolles 2 à communiquer pour le lundi 02/10 dernier délai**

**Courriers Clubs** : Abbaye, Belledonne Grésivaudan, Deux Rochers, Gpt Sud Dauphiné, Dolomieu

**Déclaration d'inactivité (2017-2018) des clubs suivants :**

Abbaye, Belledonne Grésivaudan, Deux Rochers, Dolomieu.

**D2 : Suite au mail ironique du Groupement Sud Dauphiné, la commission a validé l'engagement tardif de la deuxième équipe dans cette catégorie. Aussi Gpt Sud Dauphiné 2 intègre la Poule B. De ce fait, le calendrier de cette poule a été refait, il est consultable sur le site (reprise le 23/09/17 au lieu du 30/09/17)**

Est pris aussi en compte l'engagement de Seyssins 2 dans cette poule.

Report des matchs du 23/09/17 suite à la participation des clubs en COUPE GAMBARDELLA :

- **D2 Poule A** :  
Sud Isère / Jarrie champ  
FC2A / Rachais
- **D2 Poule B** :  
Pont de Claix / Sassenage  
LCA Foot 38 / La Sure  
Rives / Vinay

Responsable : BUOSI.BERNARD 06/74/25/85/94



## SENIORS

### COURRIERS DES CLUBS

**Vinay** : inscription de l'équipe 2 en D6

**UOP** : Inscription en coupe Isère et réserve

**Champagnier 2** : inscription en coupe réserve

**Jarrie Champ** : annulation de l'équipe 3 en D6

**St André le Gaz 3** : inscription en D6

**Liers** : entente Liers / Le Mottier inscription en D6 gérée par Liers 3

**Vallée bleue** : inscription équipe 2 en D6

**ASCOL** inscription en coupe réserve

Les poules et le calendrier D6 paraîtra en fin de semaine.

**Tirage complémentaire en Coupe réserve** : ASCOL 2/ Champagnier 2

**D5 Poule E** : La rencontre OL. Villefontaine 2 / O.N.Dauphiné 3 se jouera à 15h30 modification d'horaire par la Ville de Villefontaine.

**Le Co- Président**  
L. Mazzoleni

**Le Secrétaire**  
J. CHAMBARD

## STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

### PLANNING WEEK-END

Du **samedi 23 septembre** 2017 au **dimanche 24 septembre** 2017

#### STADE CLOS D'OR - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)

**dimanche 24 septembre** 2017

Match U15 HL

GF38/US DAVEZIEUX VIDALON à 13h00

#### STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHE.)

**samedi 23 septembre** 2017

Match U13

AJAT VILLENEUVE/AS MARTINEROIS 2 à 13h00

#### TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH)

**samedi 23 septembre** 2017

Journée d'accueil U8/U9 à 9h00

#### TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

**samedi 23 septembre** 2017

Journée d'accueil U8/U9 à 9h00

Match U13

FC2A 2/AC SEYSSINET 4 à 13h00

Match U15 D1

FC2A/AC SEYSSINET à 15h00

#### STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby / foot à 8)

**samedi 23 septembre** 2017

Match U13

ASIEG/US LA MURETTE à 14h00



**STADE LESDIGUIERES - TERRAIN HONNEUR (GAZON)**

dimanche 24 septembre 2017

Match D2 FEMININE

GF38/FC VENDENHEIM à 15h00

**STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)**

samedi 23 septembre 2017

Match U13

FC MISTRAL/AC SEYSSINET 3 à 13h30

dimanche 24 septembre 2017

Match Cp de l'Isère réserve

ASIEG 2/AS MARTINEROIS à 15h00

**STADE ARGOUGES - TERRAIN SYNTHETIQUE**

samedi 23 septembre 2017

Match U19 D2

FC2A/ES RACHAIS à 14h00

**STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)**

dimanche 24 septembre 2017

Match U17 PHR

GF38 2/ST GENIS FERNEY à 13h00

**STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTHE)**

samedi 23 septembre 2017

Match U15 D3

AS BAJATIERE/ FC DEUX ROCHERS 2 à 14h00

**STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)**

samedi 23 septembre 2017

Match U15 D3

US ABBAYE/US GIERES à 14h00

**STADE STIJOVIC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (GAZON)**

dimanche 24 septembre 2017

Match Féminin U19 National

GF38/OGC NICE à 15h00

**STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)**

samedi 23 septembre 2017

Match U13

GF38 3/FC DEUX ROCHERS 2 à 13h30

Match U13

GF38/ES MANIVAL à 13h30

dimanche 24 septembre 2017

Match U17 HL

GF38/AS ST PRIEST 2 à 13h00

Match U18 Féminin Ligue

GF38 2/CHAZAY AZERGUES à 15h00

**STADE VILLAGE OLYMPIQUE - TERRAIN SYNTHETIQUE**

samedi 23 septembre 2017

Match U13

USVO/FC SUD ISERE à 13h00

Match U13

USVO 2/ECHIROLLES SURIEUX à 13h00

Match U15 D3

USVO 2/AJAT VILLENEUVE à 16h00

dimanche 24 septembre 2017

Match Cp de l'Isère

GUINEENS ISERE/OC EYBENS 2 à 15h00



## COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

### Réunion du mardi 12 Septembre 2017

Présents : Mr H. Giroud-Garampon, J. Sabatino, F. Nardin.  
Excusés : A. Serve, J. Da Cunha Véloso, C. Farrat, D. Franzin.

#### **ARBITRE :**

**THOMET Jean:** En quittant le FC ST GEOIRE EN VALDAINE vous devenez «indépendant» pour les saisons 2017/2018 et 2018/2019.

#### **CLUBS :**

**FC ST GEOIRE EN VALDAINE :** Prenez note de la démission de votre club de Mr THOMET Jean

### RAPPEL DU REGLEMENT DU STATUT DE L'ARBITRAGE.

Article 33.

- a) les arbitres licenciés à un club, rattachés à celui-ci et renouvelant à ce club jusqu'au **31août**,
- b) les nouveaux arbitres amenés à l'arbitrage par ce club,
- c) les arbitres licenciés indépendants ou licenciés à un club ayant fait l'objet d'une décision de la Commission compétente du Statut de l'Arbitrage.

Les arbitres licenciés dans un club dans les conditions des articles 30 et 31, après décision de la Commission compétente du Statut de l'Arbitrage, ne peuvent couvrir leur club que si leur demande est motivée par l'une des raisons suivantes :

- changement de résidence de plus de 50 km et siège du nouveau club situé à 50 km au moins de celui de l'ancien club et à 50 km au maximum de la nouvelle résidence de l'arbitre, distances calculées par FOOT 2000 ;
- départ du club quitté motivé par le comportement violent de membres du club, une atteinte à l'intégrité du corps arbitral ou à la morale sportive, dont la Commission compétente apprécie la gravité ;
- modification de situation professionnelle ou personnelle, laissée à l'appréciation de la Commission compétente ;
- avoir muté vers le club et y avoir été licencié pendant au moins deux saisons ou avoir été indépendant pendant au moins deux saisons.

Tout arbitre, licencié dans un club dans les conditions des articles 30 et 31, n'ayant pu obtenir son rattachement à un nouveau club peut revenir, s'il le souhaite, à la situation d'origine.

- d) les arbitres changeant de club ou de statut dans les cas particuliers prévus à l'article 32.

L'article 36 ou une lettre de sortie du président du club ne sont pas des motifs reconnus dans le règlement du statut de l'arbitrage pour représenter un autre club au statut de l'arbitrage au début d'une nouvelle saison.

Le Président  
Hervé GIROUD-GARAMPON

Le Secrétaire  
Jo SABATINO

# COMMISSION TECHNIQUE

mardi 12 septembre 2017

## DETECTION U15F

La Commission Technique vous informe que la prochaine Détection U15F (uniquement joueuses nées en 2003) se déroulera à St Georges d'Espéranche le mercredi 4 Octobre 2017 de 15h à 17h (rdv fixé à 14h30 sur le site).

Cette détection aura pour objectif d'établir une liste de joueuses qui représenteront le District de l'Isère lors du Rassemblement Régional des 2/3/4 Novembre 2017.

Pour une organisation optimale, seules les joueuses ayant été inscrites en amont à cette détection pourront y participer.

Inscription par mail à cette adresse ([jhugonnard@isere.fff.fr](mailto:jhugonnard@isere.fff.fr)) avant le 1<sup>er</sup> Octobre.

## ORGANISATION JOURNEE D'ACCUEIL U7/U9

 <b>JOURNEE D'ACCUEIL U8/U9 - RENTREE DU FOOTBALL D'ANIMATION</b>  						
 <b>SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017</b>						
SECTEUR	Basse Isère	Bièvre Valloire	Saint Marcellin	La Mûre		
CLUB ACCUEIL	Vallée du Guiers	Unifoot	CVL 38	Beaurepaire	Ro-Claix	Notre Dame de M.
Début 13H30	Corbelin	Unifoot	ACFC	Côte St André	Ro-Claix	Vallée de la Gresse
	Huert/Vézeronce	FC Bourgoin J.	St Maurice l'Exil	Commelle	St Quentin	Jarrie Champ
	Dolomieu	ASP Bourgoin	MOS 3 Rivières	Brezins	Tullins	Claix
	FCTC	Domarin	Estrablin	Faramans	Versau	St Georges de C.
	Cassolard Pas.	Ruy	CVL 38	Liers	Moirans	Valmontoise
	St André le Gaz	Nivolas	Cheyssieu	Thodore	Vourey	Pont de Claix
Bourbre	Creys M.		Formafoot	Vinay		
Début 15H30	Valondras	Isle d'Abeau	Beauvoir	Bizonnes	St Antoine	Bourg d'Oisans
	Rochetoirin	Lauzes	Varèze	ECBF	Chatte	Notre Dame de M.
	Vallée du Guiers	Vallée Bleue	Reventin	Le Mottier	St Marcellin	Monestier
	Vallée Hien 38	Tignieu	Collines	St Siméon de B.	Beaucroissant	Pierre Chatel
	La Batie Divisin	Charvieu	Olympique Nord Dauphiné	St Hilaire de la C.	Izeaux	Champagnier
	Serezin/Cessieu	Cremieu		Ent. Foot Etangs	St Hilaire du R.	Sud Isère
La Batie Montg.	Balmes N.I	Meyrié	Beaurepaire	Rives	St Paul de Varcès	
SECTEUR	Pontcharra	Voiron	Grenoble / Fontaine			
CLUB ACCUEIL	Manival	La Sure	2 Rochers	FC2A		
Début 13H30	Goncelin	La Murette	Sassenage	Villeneuve		
	St Hilaire du Touvet	Châbons	Seyssins	Echiroles Sur.		
	Touvet Terrasse	Oyeu	4 Montagnes	Eybens		
	Pays d'Alleverd	Ascol Foot 38	Poisat	Bajatière		
	Manival	St Jean Avelanne	Seyssinet	Abbaye		
	Domène	Velanne		Martinerios		
Tencin	Chirens					
Froges						
Début 15H30	Gières	St Geoire en Vald.	Voreppe	FC2A		
	Crolles	St Cassien	Echiroles	GF38		
	Belledonne Gres.	La Sure	Fontaine	Asieg		
	AS Grésivaudan	LCA Foot 38	2 Rochers	USVO		
	Rachais	Crossey	Veurey	Mistral		
	St Martin d'Uriage	Voiron/Moirans				
Versoud	Virieu					

Philosophie :  
 . Volonté de séparer les années d'ages.  
 . Répartition géographique et par secteur.

**IMPORTANT** tous les matches se joueront à 5c5 dont 1 gardien sur 1 terrain de 35m x 25m

<b>JOURNEE D'ACCUEIL U6/ U7 - RENTREE DU FOOTBALL D'ANIMATION</b>							
SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017							
SECTEUR	Basse Isère		Bièvre Valloire		Saint Marcellin	La Mure	Voiron
CLUB ACCUEIL	Passins	Isle d'Abeau	Beauvoir	Faramans	St Quentin	Sud Isère	Voiron Moirans
Début 13H30	Creys Morestel	Tignieu	ACFC	<b>TOUS A 14H</b>	Ro-Claix	Sud Isère	<b>TOUS à 14H</b>
	Vézéronce/Huert	Meyrié	St Maurice l'Exil	Commelle	St Quentin	Notre Dame de M.	St Jean Avelanne
	Dolomieu	Lauzes	MOS 3 Rivières	Brezins	Tullins	Monestier	St Geoire en V.
	FCTC	Domarin	Estrablin	Faramans	Versau	Pierre Chatel	Châbons
	Vallée Hien 38	Isle d'Abeau	CVL 38	Côte St André	Moirans	Champagnier	La Sure
Bourbre	Unifoot		St Hilaire de la C	Vourey	St Georges de C.	Ascol Foot 38	
Le Bouchage	Balmes N.I.		Formafoot	Vinay		Voiron/Moirans	
La Bâtie Montg.	Four						
Début 15H30	Vallée Bleue	Charviéu Ch.	Beauvoir	Liers	St Antoine	Jarrie Champ	La Murette
	Sérezin/ Cessieu	Rochetoirin	Olympique Nord Dauphiné	ECBF	Chatte	Bourg d'Oisans	St Cassien
	Corbelin	Nivolas	Reventin	Beaurepaire	St Marcellin	Vallée de la Gresse	LCA Foot 38
	Vallée du Guiers	Cremieu	Collines	St Siméon de B.	Beaucroissant	Pont de Claix	Crossey
	St André le Gaz	FC Bourgoin J.	Varèze	Thodore	Izeaux	Valmontoise	Chirens
	Cassolard Pas.	ASP Bourgoin		Ent. Foot Etangs	St Hilaire du R.	St Paul de Varcès	Velanne
	Valondras			Le Mottier	Rives	Claix	Virieu

**Philosophie**  
 .. Entre (...) : NOMBRE D'EQUIPE par club  
 . Répartition géographique et par secteur.

**IMPORTANT tous les matches se joueront à 4c4 dont 1 gardien sur 1 terrain de 30m x 20m**

  

SECTEUR	Pontcharra	Grenoble/Fontaine	
CLUB ACCUEIL	AS Grésivaudan	GF 38	Martinois
Début 13H30	Goncelin	Sassenage	Mistral
	St Hilaire du Touvet	FC2A	Bajatière
	Touvet Terrasse	Fontaine	Abbaye
	Pays d'Allevar	Asieg	USVO
	Crolles	Poisat	Seyssins
Gières	Noyarey	Echiroilles	
Rachais			
AS Grésivaudan			
Début 15H30	Domène	2 Rochers	Villeneuve
	Manival	4 Montagnes	UOP
	Belledonne Gres.	Echiroilles Sur.	Seyssinet
	Froges	Eybens	Martinois
	Tencin	GF 38	Voreppe
St Martin d'Uriage			
Versoud			

## COMPTE RENDU STAGE DE FORMATION CFF1

### Formule discontinuée

**DATES** : du jeudi 31 août au vendredi 1<sup>er</sup> septembre

Et du jeudi 7 au vendredi 8 septembre 2017

**LIEU** : à ECHIROLLES, stade P. Picasso (terrain synthétique) et Siège du club/salle P. Picasso

### **ENCADREMENT et INTERVENANTS :**

David CAZANOVE – Educateur Sportif District

Jérémy HUGNARD ROCHE – Conseiller Départemental du Foot d'Animation

Sébastien NAVAS, Grégory BARDARO, Nicolas BACH, Eric MONTEIRO, Alain REY, Philippe DE OLIVEIRA – membres Commission Technique District Isère

**EFFECTIF** : 29 stagiaires présents représentant 15 clubs (ASIEG, LA MURETTE, ESTRABLIN, FC ECHIROLLES, BELLEDONNE GRESIVAUDAN, ST PAUL DE VARCES, LIERS, POISAT, SUD ISERE, AS GRESIVAUDAN, FORMAFOOT, MISTRAL, ST MARTIN d'URIAGE, PIERRE CHATEL, O. NORD DAUPHINE)

**OBJECTIFS :**

Découvrir les principes fondamentaux dans la connaissance du public, de l'activité et des méthodes pédagogiques.

Connaître les enjeux dans l'apprentissage éducatif du football.

Approfondir les éléments importants pour construire, organiser et animer des séances.

**COMMENTAIRES :**

Ce stage s'est déroulé dans de bonnes conditions, malgré les averses du 1<sup>er</sup> jour, sur les installations du stade P. Picasso, mises à disposition par la municipalité d'Echirolles.

Le district a donc une nouvelle fois délocalisé cette formation CFF1 au sein d'un club de l'agglomération grenobloise.

Les participants nous ont paru rigoureux et enthousiastes durant 4 jours. Ils ont vécu une formation riche d'enseignement et de connaissances sur l'approche, la gestion, et l'encadrement des jeunes pratiquant(e)s au sein des écoles de football.

Les stagiaires ayant réalisé la totalité du stage sont inscrits automatiquement à l'examen de Certification programmé le MARDI 5 DECEMBRE à ECHIROLLES. Pendant la période précédente à cet examen, ils effectueront leur stage en club (5 séances minimum sur les catégories concernées par la formation).

Nous remercions le club du FC ECHIROLLES pour avoir facilité l'organisation et le bon déroulement de la formation.



**DATES DES REUNIONS DE SECTEUR 1ere phase**

Secteur	Date de la réunion	Lieu	Horaire
Pontcharra	<b>Jeudi 14 Septembre</b>	St Hilaire du Touvet ((95 route des 3 villages, (à côté de la poste)	19h30
Voiron	<b>Jeudi 14 Septembre</b>	Voiron (Stade Plan Menu à Coublevie)	19h00
Bièvre- Valloire : Sous secteur Reventin Sous secteur La Côte St André	<b>Lundi 18 Septembre</b>	Artas (Stade)	19h30
	<b>Mardi 19 Septembre</b>	Viriville (Stade)	19h00

PV N° 356 **JEUDI 14 SEPTEMBRE 2017**

Grenoble/Fontaine	<b>Mercredi 20 Septembre</b>	Seyssins (Siège du club)	19h30
St Marcellin	<b>Jeudi 21 Septembre</b>	Moirans (Stade des Béthanies)	19h30
Basse Isère (Sect. A) Basse-Isère (Sect.B) Basse-Isère (Sect. C)	<b>Mercredi 27 Septembre</b> <b>Lundi 25 Septembre</b> <b>Mardi 26 Septembre</b>	Creys-Morestel (Stade de Creys) La Tour du Pin (Stade) Isle d'Abeau (Salle des Associations à confirmer)	19h30 19h30 19h30

## COMPTE RENDU STAGE DETECTION/SELECTION U15 GARCONS

(Joueurs nés en 2003)

DATES : du 29 au 30/08/2017

LIEU : à AUTRANS, stade municipal (terrain synthétique) et AFRAT le Manoir aux Lauzes pour l'hébergement, la restauration et la salle

OBJECTIFS :

Proposer un stage aux joueurs nés en 2003, ayant participé à l'ensemble du processus de détection, pour vivre des moments intenses et ainsi boucler la boucle.

Créer la camaraderie et apprendre aux jeunes sportifs à vivre ensemble.

Détecter les meilleurs joueurs du département et du moment, afin de constituer la Sélection de l'Isère qui disputera la Coupe Inter Districts 2017.

PARTICIPANTS : x40 joueurs convoqués – aucun absent

X6 Gardiens de But ; x9 Défenseurs ; x18 Milieux ; x 7 Attaquants

STAFF : membres Commission Technique et Commission Technique élargie

David CAZANOVE, Ramzy HAROUBIA et Kalef HAMITOUCHE



**CONTENUS:**

	Matin	Après-midi	Soir
<b>Mardi 29</b>	9h15 : Accueil (Taille assise, debout, poids) 9h30 : Tests anthropométriques (Taille assise, debout, poids) <b>Groupes Isère n°1 / Isère n°2 / Isère n°3</b> 10h : Marche (Le Banc de L'Ours) 10h45 - 12h00 : Entraînement Rotations à déterminer <b>Séance spécifique Gardiens de But</b> Groupe Frappeurs pour spé. GdB <b>Test technique :</b> Conduite, Parcours en «8» : 10m*5m Jonglerie en Mouvement 20m <b>Jeu réduit sans GdB : stop-ball</b>	12h30 : Repas 13h30 : sieste 14h00 : Salle 15h00 : <b>1er Match: Isère1 / Isère2</b> <b>2è Match: Isère1 / Isère3</b> <b>3è Match: Isère2 / Isère3</b> 16h30 : <b>Travail coordination / proprio.</b> <b>Exercice :</b> Amélioration prises de balle et enchainements devant le but 17h00 : <b>Gainage/Souplesse</b>	17h45 - 18h15 : Info. + retours matchs <b>Groupe Isère n°1</b> 18h15 - 18h45 : Info. + retours matchs <b>Groupe Isère n°2</b> 18h45 - 19h15 : Info. + retours matchs <b>Groupe Isère n°3</b> 19h30 : repas 21h00 : salle 22h00 : coucher
<b>Mercredi 30</b>	7h30 : lever – 8h00 : petit déj. 9h00 : rangement des chambres 9h30 : Salle 10h : Marche 10h45 - 11h45 : Entraînement <b>Jeu : Fixer et renverser</b> <b>Situation : Réaction à la perte</b> - Empêcher l'adversaire de s'organiser <b>Exercice :</b> Amélioration prises de balle et enchainements devant le but	12h30 : Repas 13h30 : sieste 14h45 : <b>Match prépa. CID U15</b> Contre U16 Fc Echirolles 16h15 : <b>Gainage/Souplesse</b>	17h : retour dans les familles

**COMMENTAIRES :**

Le déroulement du stage a été satisfaisant avec un groupe ayant un très bon état d'esprit : joueurs respectueux du cadre de vie, motivés à jouer et investis dans le travail demandé.

La commission technique remercie l'équipe de bénévoles du club FC 4 MONTAGNES, et tout particulièrement son président Mr Bernard GELMO, ainsi qu'à Maria [TORRES et Daniel LABBE pour leur accueil et la mise à disposition du matériel pédagogique.](#)

Remerciement aussi à l'ensemble du personnel de la structure AFRAT Le Manoir aux Lauzes pour la qualité de leur service et leur collaboration.

**Prochaines échéances pour les plus performants du moment :**

**MERCREDI 20 SEPTEMBRE** à Bourgoin J., opposition contre U16 Fc BOURGOIN J.

**MERCREDI 27 SEPTEMBRE** à Gières, opposition contre U16 GF38

**MERCREDI 4 OCTOBRE** à Creys, opposition contre Sélection du District de l'AIN

**MERCREDI 18 OCTOBRE** à Sassenage, séance prépa. à la Coupe Interdistricts U15 (CID U15)

**CID U15** du MERCREDI 25 au SAMEDI 28 OCTOBRE à Hauteville Lompnes (01)

## PLANNING DES FORMATIONS SAISON 2017-2018

Vous trouverez ci-dessous le planning de formation pour 2017-2018

Pour rappel les pré inscriptions se font en ligne.

Aucune inscription par courrier ou mail ne sera acceptée sauf pour les demandes de réinscription en certification qui sont toutefois soumises à validation par le Conseiller technique fédéral.

Mois	Formation	Date	Lieu
AOUT/SEPTEMBRE	<b>CFF1 (discontinu)</b>	31 Août et 1 Septembre 2017 7 - 8 Septembre 2017	<b>Echirolles</b>
OCTOBRE	<b>CFF3 (discontinu)</b>	12 - 13 et 19 -20 Octobre 2017	
	<b>Certification CFF1 (16-17)</b>	17 Octobre 2017	
NOVEMBRE	<b>Module 1 Gardien de But</b>	6 - 7 Novembre 2017	<b>ANNULE</b>
	<b>Certification CFF3 (16/17)</b>	14 Novembre 2017	<b>Sassenage</b>
	<b>Certification CFF4 (16/17)</b>	16 Novembre 2017	<b>Sassenage</b>
	<b>Module U7</b>	18 Novembre 2017	
	<b>CFF4 (projet associatif)</b>	27 - 28 Novembre 2017	
DÉCEMBRE	<b>Certification CFF1</b>	5 Décembre 2017	<b>Echirolles</b>
	<b>CFF2 (discontinu)</b>	7 - 8 et 14 15 Décembre 2017	
	<b>Module Futsal Découverte</b>	15 Décembre 2017	
JANVIER	<b>Module Futsal Perfectionnement</b>	3 - 4 - 5 Janvier 2018	<b>Monistrol</b>
	<b>CFF4 (projet sportif - éducatif)</b>	18 - 19 Janvier 2018	
FÉVRIER	<b>Module Futsal Perfectionnement</b>	19 - 20 - 21 Février 2018	
	<b>CFF1</b>	20 au 23 Février 2018	<b>Sassenage</b>
MARS	<b>Certification CFF3</b>	6 Mars 2018	
	<b>Module U13</b>	8 - 9 Mars 2018	<b>Sassenage</b>
	<b>Module U15</b>	15 - 16 Mars 2018	<b>Sassenage</b>
	<b>Module U9</b>	22 - 23 Mars 2018	
	<b>Module U11</b>	29 - 30 Mars 2018	
AVRIL	<b>Module 2 Perfectionnement Gardien de But</b>	5 - 6 Avril 2018	
	<b>Module U9 Mineurs</b>	17 - 18 Avril 2018	
	<b>Certification CFF2 (session décembre)</b>	26 Avril 2018	
MAI	<b>Certification Futsal Base</b>	11 Mai 2018	
	<b>Certification CFF1</b>	30 Mai 2018	<b>Sassenage</b>
JUIN	<b>Certification CFF2</b>	15 Juin 2018	
	<b>Certification CFF1</b>	19 Juin 2018	
	<b>Certification Gardien de But</b>	20 Juin 2018	

**FORMATION CFF3**  
12-13 et 19-20 octobre 2017

Liste des inscrits au 12 septembre

<b>AOURAGH MUSTAPHA</b>	MISTRAL
<b>BOUZAKRI OMAR</b>	F.C. D ECHIROLLES
<b>CORRENTI JEAN MICHEL</b>	CLAIX F.
<b>DA QUINTA FERREIRA STEPHANE</b>	O.ST MARCELLIN
<b>DE HARO ANTOINE</b>	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
<b>DI VANNI DIDIER</b>	GRENOBLE FOOT 38
<b>GIROUD ADRIEN</b>	VALLEE DE LA GRESSE
<b>HACHANI HABIB</b>	CLAIX F.
<b>HADJRI ROJDI</b>	VEZERONCE HUERT
<b>HARBOUCHE NABIL</b>	MISTRAL
<b>HUMBERT MAXENCE</b>	VALLEE DU GUIERS
<b>MONTOYA ADRIEN</b>	BALMES NI
<b>MOUNIB TERIDDINE</b>	AM.LAIQ. ST MAURICE L EXIL
<b>LE DIODIC JULIEN</b>	DOMARIN
<b>LOPES KEVIN</b>	GRENOBLE FOOT 38
<b>LOUIS FREDERIC</b>	DOMARIN
<b>NAJIH SAID</b>	C.S. NIVOLAS VERMELLE
<b>OGBI KAMEL</b>	C.S. VOREPPE
<b>PERRIER REMI</b>	U.S. LA MURETTE
<b>PORTAZ THIBAUT</b>	F.C. VALLEE DE LA GRESSE
<b>ROSA DAVID</b>	O. ST MARCELLIN
<b>SERVE FLORIAN</b>	O. ST MARCELLIN
<b>TERRASSON LUDOVIC</b>	F.C. LA TOUR ST CLAIR
<b>YAHIAOUI NASSER</b>	ISLE D ABEAU F.C.

## COMMISSION FEMININES

### Réunion du mardi 12/09/2017

Présent(e)s: Annie Brault, Th Truwant  
Excusé : J. Issartel

Boite mail officielle : [feminines@isere.fff.fr](mailto:feminines@isere.fff.fr)

Tous les courriers sont à envoyer à la commission féminine : **merci de ne pas mettre inutilement la commission sportive en copie.**

#### COMMUNICATIONS DES PLANNINGS CLUBS HORAIRE DES RENCONTRES

La commission féminine attire l'attention des clubs en particulier des dirigeants ou correspondants en charge des plannings hebdomadaires des rencontres de leurs clubs respectifs

Comme il a été présenté lors de l'AG de cet été, les dispositions suivantes ont été décidées :

- 1- Les modifications d'horaire, de terrain, ou de date doivent être réalisées par Footclubs. Ceci concerne toutes les catégories jusqu'au U13 garçons ou filles
- 2- Afin de faciliter la tâche des correspondants de club, les délais pour effectuer ces demandes de modifications ont été ramenés à 10 jours
- 3- Concernant par contre les rencontres seniors où le club recevant possède des installations dont l'éclairage est homologué E5, il devra respecter le délai de 2 semaines pour que le club adverse puisse s'organiser, et dans ce cas ce club adverse ne peut refuser de jouer le samedi en nocturne. Précisions en championnat l'horaire des nocturnes est 20H00, ce qui signifie qu'au cas où le club recevant souhaite jouer à un autre horaire, il ne pourra le faire qu'avec l'accord du club adverse
- 4- Concernant les horaires, principalement des compétitions de jeunes, la commission encourage vivement les clubs à consulter l'article 33 des règlements généraux du district, 8-3 des Règlements sportifs jeunes et surtout le tableau récapitulatif (mis à jour le 31/08/2017). Celui-ci se trouve sur le nouveau site internet du district à la rubrique compétition, cliquer alors dans heures officielles des rencontres ce qui donne accès à un fichier PDF récapitulant ces horaires.
- 5- Concernant une nouvelle modification dans la zone du 9° au 6° jour précédant une rencontre, celle-ci ne pourra se faire qu'avec l'accord du club adverse, demande à faire par les boites mail officielles
- 6- A partir du mardi de la semaine de la rencontre, une modification pourra se faire que sur décision de la commission sportive
- 7- La procédure pour procéder sur footclubs à ces demandes de modification a été communiquée aux clubs par mail et remis dans les documents de l'assemblée générale



## COMMISSION FEMININE ELARGIE

La C F E a pour but de faire progresser le foot féminin ; la C F E se réunira environ tous les 2 mois et abordera tous les sujets liés au foot féminin, le fait de se rencontrer permettra d'échanger et de faire évoluer les pratiques

### Candidatures reçues à ce jour :

- Lasalle Lionel AS VERSAU
- Pion Christophe : St Siméon de Bressieux
- Garcia Remy : Claix

## CHAMPIONNAT A 8

### D2

La première journée de championnat se déroulera le dimanche 01 octobre

#### Composition des poules

**Poule A** : Chirens 2 Rochers Izeaux Miribel Liers Seyssins UOP Ruy Cessieu

**Poule B** : Anthon Collines CVL 38 Four Isle Abeau Lauzes Nord Dauphine Reventin Unifoot-Varèze

Le calendrier sera consultable sur le site en fin de semaine

## CHAMPIONNAT U 18 F A 11

Sur proposition du bureau du district et suite à l'engagement de 6 équipes le championnat U18 F a 11 a été validé.

Organisation d'un championnat en 2 phases

1° Phase poule avec les 6 équipes en match aller-retour

2° Phase une poule avec les 3 premières équipes en match aller-retour, et une poule avec les 3 équipes restantes en match aller-retour

Coupe en formule échiquier foot sur 2 ou 3 tours avec une finale pour les deux premières équipes

Le calendrier sera disponible en fin de semaine

Joueuses pouvant jouer dans cette catégorie U 18, U 17, U16 F et 3 U 15 F

Les ententes entre clubs sont autorisées

## CHAMPIONNAT U18F A 8

### Championnat en deux Phases :

#### 4 poules de brassage

La première journée se déroulera le samedi 30 Septembre

**Poule A** : FC 2 A Fontaine GF 38 3 Pays Allevard Rachais

**Poule B** : Eyrieux Sud Dauphine Fure Isère Valence Ol 2 Moirans

**Poule C** : Creys -Morestel Pont de Beauvoisin Rives St Siméon Vallée du Guiers

**Poule D** : Estrablin Varèze Nord Dauphine LCA Foot

## CHAMPIONNAT U 15F

Date limite d'engagement le 18 septembre 2017

### Pour le Le Président

Th. Truwant